

Le Bureau de l'Assemblée des délégués

Aux Eglises membres, aux délégués,
au Conseil de la FEPS, aux présidences de
l'EPER, de PPP, de fondia et de la FSR

Berne, le 25 avril 2018

Assemblée des délégués des 23 et 24 avril 2018 à Berne

Mesdames, Messieurs,

Avant que ne paraisse le procès-verbal de l'AD, nous vous communiquons les affaires traitées et les décisions prises par l'Assemblée des délégués au cours de la session des 23 et 24 avril 2018 (les points correspondent à ceux de l'ordre du jour) :

- 2.1 L'AD mandate la présidence de l'Assemblée d'adapter le projet de constitution selon les décisions prises en 1^{re} lecture.
- 2.2 La présidence de l'AD reçoit la compétence de préparer le projet de constitution pour la 2^e lecture.
3. L'Assemblée des délégués prend connaissance des lieux et dates suivants pour l'année 2018 :
 1. l'Assemblée des délégués d'été aura lieu du 17 au 19 juin 2018 à Schaffhouse à l'invitation de l'Église évangélique réformée du canton de Schaffhouse ;
 2. l'Assemblée des délégués d'automne aura lieu les 5 et 6 novembre 2018 à Berne ;
 3. le bureau de l'Assemblée des délégués décide de tenir une assemblée des délégués extraordinaire le 18 décembre 2018 à Berne.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.



Claudia Haslebacher
Présidente de l'Assemblée des délégués



Hella Hoppe
Directrice du Secrétariat